



Institut de Coopération Sociale Internationale
Institute of International Social Cooperation
Instituto de Cooperación Social Internacional
معهد التعاون الإجتماعي الدولي

Termes de référence évaluation finale du projet d'appui à l'entrepreneuriat coopératif agricole au Sénégal et au Bénin

Porté par l'Institut de Coopération Sociale Internationale

**Partenaires : L'Association CUMA Bénin, Union Nationale des CUMA au Bénin,
Association Vétérinaires éleveurs du Millavois et l'Association Groupements de
Producteurs Ovins de Kaolack**

ICOSI
08/06/2020

Objet

Le projet d'appui au développement de l'entrepreneuriat coopératif agricole au Bénin et au Sénégal vise à agir sur les relations de cause à effet de trois problématiques actuelles de développement que sont l'amélioration de la sécurité alimentaire, l'accroissement économique local par l'entrepreneuriat, la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement.

L'objectif du projet est de créer de l'emploi durable auprès des femmes et des jeunes et de faire émerger un entrepreneuriat stable dans le secteur agricole, à travers l'appui aux agriculteurs familiaux dans la modernisation maîtrisée de leurs techniques et outils agricoles pour le développement de leurs activités. Cela passe par le renforcement de capacités des publics cibles via la structuration du mouvement des coopératives agricoles locales et la formation et l'accompagnement des entrepreneurs agricoles coopératifs membres. L'ensemble des actions menées dans le cadre du présent projet vise à développer une agriculture accessible à tous, saine et viable (sur le plan économique, social et environnemental). De fait, ces mêmes actions participent à l'amélioration des revenus et conditions de vie des agriculteurs bénéficiaires et de la sécurité alimentaire des pays concernés.

Le projet s'inspire du modèle français des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA). Ces structures démocratiques et autogérées permettent à des petits exploitants de se doter de moyens de production qu'ils ne peuvent acquérir individuellement, ceci dans le souci d'une meilleure efficacité et qualité de la production. La méthodologie d'intervention du projet est basée principalement sur le transfert de compétences entre agriculteurs du Nord et du Sud. L'originalité du projet réside dans une expertise et un accompagnement d'agriculteur à agriculteur. Le lien humain, la coopération et le co-développement sont les valeurs essentielles qui insufflent la philosophie de mise en œuvre.

Le budget du projet est de 644.617 € cofinancé par l'Agence Française de Développement à hauteur de 49,64% Début du projet Avril 2017, fin prévue en le 30 septembre 2020. Durée : 42 mois

Contexte

Au Bénin, le secteur agricole représente 33% du PIB et 70% de l'emploi (Source FAO). Cependant, le secteur agricole reste encore largement tourné vers la culture du coton comme culture de rente destinée à l'exportation (90% des exportations agricoles, 40% des entrées de devises, 60% du tissu industriel, 12% du PIB). Toutefois, les zones rurales sont de plus en plus victimes du phénomène de désertification, en raison de la perte d'intérêt pour la sphère agricole qui engendre l'émigration de la jeunesse ; notamment dû aux manques d'opportunités professionnelles et de la pénibilité des travaux agraires. Une étude de l'Institut Nationale de la Statistique et l'Analyse Économique du Bénin (INSAE) révèle que le taux de pauvreté pour les actifs occupés représente 38,9% dans le secteur de l'agriculture et 31,2% dans le secteur agroalimentaire, et cette pauvreté toucherait davantage les femmes que les hommes.

Le Sénégal dispose d'une économie essentiellement basée sur ce type d'agriculture qui génère 60% des besoins alimentaires du pays (FONGS, 2008), notamment dans les zones d'intervention du projet : Kaffrine, Kaolack et Fatick ; qui vivent principalement de l'agriculture et du pastoralisme. Les activités agricoles de ces zones occupent 65 % de la population, cultivant de l'arachide, des pastèques, du niébé, du mil, du sorgho, des cultures maraîchères... L'élevage occupe également une part très importante. Quant au climat, les zones se situent à cheval entre la zone sahélienne et la zone « soudanienne ». Or, le milieu de ces territoires rend le travail agricole plus difficile que dans d'autres zones africaines. De plus, en raison de la déforestation, du changement climatique (baisse de la pluviométrie) et des exploitations intensives sur le territoire, le sol subit une érosion de plus en plus marquée. Les territoires sont également désertés par la population (migration vers les villes et migration clandestine) en raison du manque d'opportunités professionnelles et de la pénibilité des travaux agricoles. Les agriculteurs sénégalais sont ainsi au cœur de plusieurs défis majeurs : l'amélioration de la sécurité alimentaire,

la préservation des sols, la réduction de la pauvreté, l'accès à l'emploi décent, et la limitation de l'exode rural. Le projet avec son axe formation et accompagnement/insertion des jeunes, les échanges de pairs à pairs, son soutien à l'entrepreneuriat coopératif et à la mécanisation raisonnée permet de dynamiser le secteur et de le rendre accessible aux populations.

Les objectifs, résultats attendus et indicateurs d'impacts détaillés sont annexés au présent document.

Finalité

- Présenter l'impact de ce projet de l'ICOSI et ses partenaires en se fondant sur les baselines initiales et sur base des données collectées par l'équipe, et sur base d'une analyse systématique des résultats quantitatifs et qualitatifs atteints
- Apprécier l'efficacité, l'efficience, la pertinence et la durabilité du projet en question, et de la façon dont il a été conçu et exécuté
- Apprécier la qualité des partenariats conclus en fonction de l'exécution du projet et au regard des renforcements de capacité opérés
- Apprécier la qualité des processus de suivi et de collecte de données au cours de l'exécution de ce projet
- Apprécier et mesure l'impact genre et sur la jeunesse du projet

L'évaluation doit fournir un bilan concret de l'impact de l'action et de chacune des activités mises en œuvre, dans le cadre du renforcement des capacités des coopératives agricoles (CUMA) au Bénin et au Sénégal ; de la structuration à la réalisation des activités des CUMA.

À partir d'une analyse critique et constructive, l'évaluation devra s'assurer de la pertinence (sens, fondement, cohérence, etc.) des activités entreprises tout au long du projet afin de voir si les objectifs poursuivis sont remplis, et si les résultats obtenus correspondent à ce que l'on était en droit d'attendre.

L'évaluation devra aussi mettre l'accent sur les techniques de mise en œuvre utilisées à des fins d'adaptation, et préciser les obstacles et les causes de dysfonctionnement. Au-delà de l'évaluation globale de l'action, il est demandé au consultant d'évaluer l'atteinte des indicateurs suivants, inscrits dans le cadre logique initial et/ou revu en cours de projet et validé par le bailleur.

Destinataires

Le rapport de l'évaluation sera remis à l'ICOSI pour un usage interne et pratique et devra permettre l'adaptation et la conceptualisation de ses programmes et de ses approches dans le futur. À usage externe, l'évaluation devra permettre aux partenaires, bénéficiaires, bailleurs de fonds, notamment l'Agence Française de Développement de visualiser et comprendre la pertinence des résultats et impacts obtenus.

Méthodologie – plan de travail

Pour cette mission d'évaluation, il sera demandé d'utiliser des méthodes participatives pendant la collecte et l'analyse des données. D'une manière globale, l'évaluateur analysera l'évolution des conditions sociales, économiques, entrepreneuriales et environnementales induite par le projet concernant les cibles.

Les aspects les plus importants à évaluer sont :

1) La pertinence et l'efficacité du projet

- Cette notion devra être étudiée au regard du contexte et des objectifs spécifiques définis par les parties prenantes.
- La pertinence et la qualité de la conception du projet au regard des problèmes ou besoins réels identifiés dans la zone du projet
- L'efficacité des moyens mis en œuvre pour la réalisation des activités et l'atteinte des résultats prévus
- L'efficacité du projet en appréciant la qualité technique des activités, les méthodes et les approches utilisées surtout dans le domaine de la mobilisation sociale, la sensibilisation et la formation

2) Les impacts

- Il devra être étudié les impacts sur les populations cibles, notamment en ce qui concerne les impacts économiques sur les ménages, les impacts sociaux avec un focus particulier sur les femmes
- Lien entre l'amélioration de la situation des groupes cibles / bénéficiaires et les résultats au projet
- L'impact actuel du projet en appréciant les effets positifs et négatifs à court terme et une perspective à long terme au niveau des communes d'intervention et des groupes cibles en particulier

3) La viabilité et l'appropriation par les bénéficiaires

- La viabilité potentielle ou la durabilité du projet, plus particulièrement des coopératives structurées, en appréciant le degré d'implication des bénéficiaires et des autorités
- Une analyse sur la probabilité d'appropriation par les bénéficiaires et la continuité des coopératives une fois l'aide extérieure terminée (compréhension, autonomie de gestion, organisation des coopératives...)
- La prise en compte de la notion de genre dans le projet en appréciant le degré d'implication des femmes dans la mise en œuvre du projet et leurs participations dans les instances de prise de décisions

4) L'impact et les perceptions de l'intégration de nouvelle méthode de travail : organisationnelle et technologique sur les aspects socio-culturels

- Lien entre l'organisation en CUMA e et les besoins des bénéficiaires
- L'introduction de ces nouvelles méthodes de travail répond-elle aux pratiques agricoles locales
- L'acceptation des changements apportés
- Dans quelle mesure les technologies répondent-elles a un besoin existant
- Le mode organisationnelle mis en place contribue-il au développement des connaissances et des capacités au niveau local ?
- Ces technologies permettent-elles à maximiser l'utilisation des ressources locales

Un outil interne d'évaluation des CUMA est mis en place, il sera transmis à l'évaluateur.

Ces questionnements ne sont pas exhaustifs, il revient à l'évaluateur de proposer des pistes d'analyses et de réflexion. Dans le cadre de l'étude de ses quatre grands axes il sera mis à disposition un document directeur à l'évaluateur.



Il sera mis à disposition de l'évaluateur tous les documents pertinents du projet, tels que les documents du projet (NIONG et convention AFD), le document de suivi évaluation du projet, les études réalisées, la situation de référence réalisée, les réaménagements budgétaires, les rapports techniques semestriels et annuels, les rapports de l'évaluation à mi-parcours, les rapports de missions d'appui, le Manuel de Procédures Administratives, et tout autre document existant et pertinent.

La formulation de questions évaluatives plus précises fera partie du travail préparatoire de l'équipe de l'ICOSI avec le consultant.

Activités réalisées en amont :

- Lecture et analyse du projet : narratif du projet, budget et annexes
- Briefing avec la responsable de projet et éventuellement les partenaires techniques au besoin
- Élaboration du calendrier de travail et des grilles d'entretien/outils nécessaires à la collecte de données au cours des visites de terrain

Activités sur terrain :

- Prise de contact avec les équipes en France et à l'étranger – dans la mesure du possible, en fonction des restrictions sanitaires et budgétaires, l'étude se déroulera dans les Deux pays d'intervention afin d'avoir une vision complète du projet.

La prise de contact permettra la préparation du planning des descentes de terrain et consolidation des outils de collecte de données, prises de rendez-vous, prise de connaissance de la documentation et des outils disponibles sur la mission et relatifs au projet, interviews avec l'équipe projet...

- Analyse des rapports d'activités disponibles sur la mission, des outils produits dans le cadre du projet, et de tout support documentaire utile à l'analyse des résultats (matériel de sensibilisation, supports pédagogiques des formations, outils de suivi des groupements, ensemble des outils de suivi-évaluation etc.)
- Descentes auprès des bénéficiaires et des partenaires à l'intérieur du pays (consultation d'un échantillon représentatif d'acteurs locaux et de partenaires ayant participé aux séances de sensibilisation, tenue dans chaque territoire d'un focus group avec les bénéficiaires ...)
- Rencontres avec les partenaires
- Restitution, en fin de mission, des résultats préliminaires à l'équipe de l'ICOSI

Expertise attendue

L'évaluateur.trice sera responsable de la bonne réalisation de la mission dont il devra assurer la direction. La coordinatrice de projet sera son interlocutrice directe durant la durée de l'évaluation, le cas échéant un membre de l'équipe de l'ICOSI. La rédaction du rapport final sera de la responsabilité de l'évaluateur.trice.

L'expertise attendu est la suivante :

- Très bonne connaissance théorique et pratique des techniques de gestion et d'évaluation de projet, idéalement disposer d'une expertise confirmée dans le suivi et l'évaluation de projets de développement, de renforcement de capacités et de partenariat avec les organisations locales.
- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe avec des profils différents
- Avoir une excellente capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction de rapport
- Maîtriser parfaitement la langue française qui sera la langue de travail pendant toute la mission d'évaluation, avoir des connaissances en langues locales est un atout
- Connaissance de la zone d'intervention (seront privilégiés les expériences en milieu rural en Afrique de l'Ouest, Bénin et Sénégal notamment)
- Avoir des connaissances et/ou expériences pertinentes en matière de coopération agricole, coopératives agricoles, et fonctionnement des CUMA seront appréciées et privilégiées
- Avoir des connaissances sur des contextes législatifs locaux autour de la formalisation de coopératives agricoles sera considéré comme un atout
- Sans que ce soit une obligation les agroéconomistes de formation pourront être privilégiés
- Des connaissances sur l'impact genre et jeunesse sont attendues

L'évaluateur.trice ou le cabinet d'évaluation répondent aux valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire. Basé en France pour faciliter les échanges avec les équipes porteuses du projet.

Livrables

Il est demandé à l'évaluateur.trice de présenter un rapport provisoire de sa mission dans les 10 jours suivant les visites terrain. Ce rapport devra être rédigé en français et en version électronique.

Le rapport final devra être remis dans les 10 jours suivant la présentation des commentaires et des remarques. Des pénalités pourront sanctionner tout retard dans la remise de ces rapports, conformément aux termes qui seront établis dans le contrat.

Planification

La planification du programme sera appréciée dans l'offre d'évaluation

Procédures de soumission

La personne en charge de la coordination de projet : Émeraude Lachaux - Merci de faire parvenir vos offres par mail à l'adresse suivante : elachaux@icosi.org - Avant 10 juillet 2020



Institut de Coopération Sociale Internationale
Institute of International Social Cooperation
Instituto de Cooperación Social Internacional
معهد التعاون الإجتماعي الدولي

Les propositions complètes et détaillées (10 pages max.) devront comprendre :

- Votre compréhension de la mission (1-2 pages)
- La méthodologie proposée pour sa mise en œuvre (3-5 pages)
- Le chronogramme détaillé
- CV complet de l'évaluateur.trice – En cas de proposition d'une équipe, l'ensemble des CV devront être proposés.

Il est demandé aux évaluateurs.trices, dans leur offre, de préciser la répartition des jours de travail entre les évaluateurs.trices aux différentes phases de l'évaluation (en lien avec la proposition méthodologique). Le coût de chaque évaluateur.trices sera également détaillé dans l'offre financière.

- Le budget détaillé (plafond maximum de 10000€ TTC)

Les dates de démarrage pourront être revue et adaptées en fonction des conditions sanitaires dans les 3 pays concernés (France, Bénin, Sénégal)

L'équipe de l'ICOSI sera en charge d'évaluer collectivement les offres à partir d'une grille d'évaluation préétablie. Cet appel d'offre n'est pas un appel restreint, toutefois nous nous réservons le droit d'arrêter les sélections après la réception d'au moins trois offres pertinentes. Conformément aux réglementation en vigueur, dans le cadre d'une prestation intellectuelle, l'attribution du marché se fera à l'offre la mieux-disante, le poids de la qualité technique de l'offre étant prépondérant par rapport au prix dans la notation.

ICOSI

10 rue Cambacérès – 75008 PARIS

Tél : 01 71 18 61 93

www.icosi.org - info@icosi.org

Association Loi 1901 – Non assujettie à la TVA

SIRET N° : 335 050 498 00070



ANNEXE

Résultats à évaluer :

OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : Renforcer les capacités des entrepreneurs agricoles, notamment des jeunes et des femmes

Résultat 1 : Les membres du réseau coopératif sont formés aux bonnes pratiques agricoles (agriculture, élevage, petite transformation agro-alimentaire, mécanisation, énergies renouvelables, etc.) et les rassembler au sein d'organisations professionnalisées et autonomes

Indicateurs de suivi des activités chiffrés et cibles visées :

Au moins 50 sessions de formations aux bonnes pratiques sont réalisées et 550 adhérents sont formés aux bonnes pratiques

2 visites du Centre de formations pour 16 leaders de coopératives

Indicateurs de résultats de l'objectif spécifique chiffrés et cibles visées :

Au moins 50% des adhérents formés appliquent des bonnes pratiques agricoles (grille d'évaluation mise en place)

Visites réalisées + les leaders de coopératives mettent en place des initiatives de formation pour les jeunes

Résultat 2 : L'accompagnement des jeunes entrepreneurs ruraux à la structuration du réseau coopératif est assuré

Indicateurs de suivi des activités chiffrés et cibles visées :

100% des leaders auront été formés (soit plus 240 personnes)

La constitution, le renforcement des équipes salariées locales et le développement du réseau coopératif ont été mis en œuvre à 100%

2 sessions d'information sont réalisées

Séance de sensibilisation réalisées et accompagnement des coopératives

Indicateurs de résultats de l'objectif spécifique chiffrés et cibles visées :

Au moins 80% des coopératives tiennent leurs réunions statutaires et ont des leaders capables de suivre la bonne gestion administrative et comptable de leurs structures

Les adhérents savent où et comment financer leurs activités voire se sont tournés vers des institutions de finances de manière autonome

100% des coopératives partenaires sont suivies par un animateur

129 CUMA sont structurées et formalisées

Résultat 3 : L'émergence des circuits courts en zone rurale et périurbaine est favorisée

Indicateurs de suivi des activités chiffrés et cibles visées :

Au moins, 4 ateliers de formation sur la labélisation sont réalisés pour 18 coopératives féminines et 400 femmes

Un comité de suivi de battage de mil est mis en place et conseille les CUMA sur l'AGR battage de mil Au Sénégal

Un accompagnement régulier et des séances de formation sur pour les CUMA développant des AGR sont mises en place

La coopérative modèle de femmes est opérationnelle

Au moins 3 séances à l'entrepreneuriat solidaire sont mises en place avec le soutien de l'ALFANG pour les adhérents des 8 coopératives

Indicateurs de résultats de l'objectif spécifique chiffrés et cibles visées :

Un cahier des charges pour la labélisation rédigé et suivi par 50% des femmes

La coopérative pilote est fonctionnelle et les activités répliquées

L'AGR de battage de mil est fonctionnelle et rentable

Au moins 9 Activités Génératrices de Revenus sont mises en œuvre et fonctionnelles au Bénin

OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : Accompagner les entrepreneurs agricoles dans l'amélioration de leurs techniques et capacités productives

Résultat 4 : La valorisation des déchets agricoles est généralisée

Indicateurs de suivi des activités chiffrés et cibles visées :

5 unités de méthanisation sont installées et opérationnelles.

Indicateurs de résultats de l'objectif spécifique chiffrés et cibles visées :

La valorisation des déchets agricoles est acquise et se développement dans les coopératives

Résultat 5 : La productivité est améliorée et la pénibilité du travail est diminuée par une utilisation raisonnée des équipements agricoles

Indicateurs de suivi des activités chiffrés et cibles visées :

5 coopératives sont équipées en gros matériel agricole

8 coopératives au Sénégal sont équipées en semoirs et 18 coopératives de femmes sont équipées en matériels agricoles pour leurs activités de transformation

2 centres de machinisme agricole sont équipés

100% des utilisateurs réguliers des outils agricoles sont formés et encadrés (mécaniciens, tractoristes, transformatrices...)

Les semences de qualités sont sélectionnées et utilisées pour la campagne suivante

Indicateurs de résultats de l'objectif spécifique chiffrés et cibles visées :

La pénibilité du travail a été réduite et la productivité améliorée

Les centres de machinisme sont opérationnels

100% des coopératives équipées sont accompagnées pour une utilisation efficace et maîtrisée de leur matériel

Les semences sélectionnées permettent un meilleur rendement et du fourrage de qualité.

OBJECTIF SPECIFIQUE 3 : Promouvoir le partage des connaissances Nord-Sud, Sud-Sud et l'essaimage de ce modèle entrepreneurial coopératif



Résultat 6 : Le partage des connaissances entre les acteurs du projet (Nord-Sud et Sud-Sud) est renforcé par le biais d'échanges réguliers (missions de terrain)

Indicateurs de suivi des activités chiffrés et cibles visées :

100% des sessions d'échange et partage des connaissances entre les acteurs Nord-Sud et Sud-Sud ont été réalisées

Indicateurs de résultats de l'objectif spécifique chiffré et cibles visées :

100% des missions d'échange entre les différents partenaires sont réalisées

Résultat 7 : La communication et la visibilité du projet sont assurées et les acquis sont capitalisés.

Indicateurs de suivi des activités chiffrés et cibles visées :

le site internet dédié au projet est opérationnel à 100%.

Une étude de capitalisation interne des acquis et le « Guide collaboratif de l'Entrepreneur Agricole » sont réalisés.

Les séances de projection-débat sont mises en place.

Indicateurs de résultats de l'objectif spécifique chiffré et cibles visées :

100% des supports de communication (site internet, Guide de l'Entrepreneur Agricole et l'étude de capitalisation) sont rédigés et prêts à la diffusion, permettant ainsi une meilleure visibilité et la capitalisation du projet.